

## FÊTES DE JUILLET

### BRADERIE AU CENTRE-VILLE DE SAINT-PAUL DU 04 AU 14 JUILLET 2025

### DEMANDE DE PERMIS DE STATIONNEMENT

Je soussigné(e) Madame  Monsieur  NOM :

Prénom :

Demeurant à

Tél. : - fixe :

G.S.M :

E-MAIL :

Êtes vous : Commerçant  Exposant  Forain alimentaire  Forain manège  Autres

Nom de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

1

Je sollicite la Ville de Saint-paul pour obtenir un **PERMIS DE STATIONNEMENT** afin de participer à la BRADERIE COMMERCIALE organisée du 04 au 14 JUILLET 2025,

#### **Emplacement souhaité :**

Nom de la rue :  Linéaire : 3 mètres  4 mètres  Autres

Pour les manèges : Parking Suffren  Linéaire : M<sup>2</sup>:

Parking CCAS  Linéaire : M<sup>2</sup>:

Aucune modification de métrage sera faite une fois que l'emplacement est attribué et le permis édité

Détail exhaustif de l'ensemble de vos produits :

#### • **Votre activité a pour objet la vente de :**

Produits alimentaires et de restauration

Textiles, prêt à porter

#### **Vente obligatoire sous vitrine**

Produits ménagers

Autres (préciser lesquels) :

#### • **Votre activité sera exercée :**

- au moyen de tables sur tréteaux ou étals

OUI

NON

- au moyen d'un véhicule aménagé

OUI

NON

Si **OUI**, indiquer le type, ainsi que la longueur et la largeur du véhicule :

#### • **Votre activité nécessite-t-elle un raccordement électrique**

OUI

NON

Détail de chaque appareil électrique et puissance souhaitée :

**ATTENTION : le nombre de prise sera limité à 2 et à 16A maximum par emplacement (soit une puissance total de 6000W).**

• **Envisagez-vous de procéder à la cuisson d'aliments sur place par :**

- une plaque électrique (ampérage :                    )                     une friteuse électrique (ampérage :                    )
- un équipement à gaz (au norme avec clapet de sécurité)                     une friteuse à gaz (au norme avec clapet de sécurité)

Un autre type d'équipement(s) que ceux désignés ci-dessus (indiquer lequel ainsi que l'ampérage) :

**Vous devez obligatoirement disposer :**

- **d'un raccordement électrique (rallonge) pour les produits alimentaires**
  - **de votre armoire de protection (protection calibrée + interrupteur différentiel de 30mA ou 5G4 + protection mécanique)**
  - **d'un contrôle technique de moins de 6 mois de votre installation électrique**
- NB : Aucun appareil électrique ne sera raccordé par le forain sur le coffret communal**
- **d'un extincteur adapté à votre activité**

**PIÈCES A FOURNIR :**

- Photocopie de la pièce d'identité du demandeur
- Justificatif d'adresse (facture d'eau, EDF...)
- Numéro de SIREN de l'entreprise (disponible en ligne gratuitement sur la plateforme DATA INPI)
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle
- Carte d'activité ambulante à jour, délivrée par les CFE
- Conformité d'extincteur pour les activités de cuisson
- Pour les activités de restauration avec transformation : attestation de formation d'hygiène alimentaire

**Ces justificatifs doivent être fournis avant la délivrance du permis de stationnement ;  
Toute demande incomplète ou hors délai sera rejetée.**

2 Je m'engage à payer le montant des droits de place qui me seront réclamés **avant le début de la manifestation**, à la signature du permis de stationnement, à respecter scrupuleusement les dispositions de celui-ci, ainsi que l'arrêté réglementant le déroulement de la braderie, la charte éco-citoyenne de salubrité, hygiène et sécurité, et enfin les lois et règlements régissant mon activité.

**Modalités de paiement :**

**Paiement possible en espèce, carte bancaire ou virement.**

**Au-delà de 300€, le règlement se fera uniquement par carte bancaire ou virement.**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le Demandeur

**NOTA :** Document à adresser dûment complété et signé à la MAIRIE DE SAINT PAUL avant le **25/04/2025** par courrier (Cachet du service courrier faisant foi) ou par mail à l'adresse suivante :

**« [mairie@mairie-saintpaul.fr](mailto:mairie@mairie-saintpaul.fr) »**

Pour être informé de la suite réservée à votre demande, nous vous invitons à prendre contact avec le Service au 0262 45 90 69.

MAIRIE DE SAINT-PAUL

Place du Général de Gaulle, CS 51015 - 97864 SAINT-PAUL CEDEX